

## UNE MEILLEURE POLITIQUE SOCIALE POUR TOUS

### Insérer les travailleurs qui sont exclus du marché du travail

Environ 16% de la population est au bord de la pauvreté, le pourcentage d'enfants pauvres se situe autour de 19%, et la proportion de ceux qui quittent l'école sans diplôme est encore élevée, à 15%. De plus la réalité de la pauvreté et de l'exclusion sociale est devenue bien plus complexe, caractérisée pas de multiples inconvénients: le dénuement est combiné à des problèmes familiaux, un manque de capacité d'apprentissage, une santé précaire, un logement éloigné et inadapté et un manque de soutien social, la discrimination et aujourd'hui la crise financière.

Le rapport Lambert, sur lequel Richard Falbr (Rep. Tchèque) a travaillé au nom du Groupe PSE, a été adopté au cours de la dernière session parlementaire de cette législature. Il souligne que des services sociaux universels et de haute qualité constituent un droit fondamental (logement abordable, des transports publics accessibles, une formation professionnelle, des soins de santé et autres services de proximité) et que des progrès doivent être réalisés pour garantir des obligations de service universel dans les services d'intérêt général. Il demande un plan d'action pour mettre en place une Directive-cadre européenne afin de garantir ces droits.

Dans ce rapport, le Parlement européen a réalisé une avancée notable, demandant au Conseil d'acter un objectif communautaire de revenu minimum, de fournir une aide aux revenus de l'ordre d'au moins 60% du revenu national médian, ceci avec un calendrier de mise en œuvre dans tous les Etats membres.

Le PPE a tenté de faire échouer ce rapport en présentant sa propre motion alternative, mais le Groupe PSE les a battus en plénière, en assurant le soutien de l'ensemble de nos membres, dans un vote qui a révélé de manière flagrante les contrastes entre notre vision de la politique sociale et celle de la droite.

	<b>Pour</b>	<b>%</b>	<b>Contre</b>	<b>%</b>	<b>Abstentions</b>	<b>%</b>
PPE-DE	16	11	7	5	120	84
<b>PSE</b>	<b>118</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
ALDE	51	89	5	9	1	2
V/ALE	33	100	0	0	0	0
GUE	17	89	2	11	0	0
IND/DEM	5	55	3	33	1	12
NI	3	23	2	15	8	62
UEN	12	100	0	0	0	0